

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 175/06

MDE 24/044/2006 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## DÉTENTION AU SECRET CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

**SYRIE** Saad Noori Hussain al Jiburi (h), 62 ans

Londres, le 21 juin 2006

Saad Noori Hussain al Jiburi, ressortissant irakien possédant la nationalité danoise, a été arrêté en Syrie le 7 juin, alors qu'il rentrait au Danemark après un séjour en Irak. Il aurait été détenu dans l'aéroport d'Alep, dans le nord-ouest de la Syrie, mais on ignore où il se trouve actuellement. Selon certaines informations, un certain nombre d'Irakiens ont été appréhendés à l'aéroport d'Alep au même moment ; un responsable de l'aéroport aurait confirmé que Saad Noori Hussain al Jiburi figurait parmi eux. Amnesty International pense que cet homme est détenu au secret, une situation qui l'expose au risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Avant son arrestation, Saad Noori Hussain al Jiburi était en vacances en Irak, où il rendait visite à sa famille dans les villes de Bagdad et de Mossoul. Le 7 juin, il a quitté Mossoul en bus afin de se rendre chez un de ses amis à Alep avant son retour au Danemark, via Damas, prévu le 9 juin. Or, Saad Noori Hussain al Jiburi n'est jamais arrivé chez son ami. Sa famille et ses amis sont sans nouvelle de lui depuis qu'il a quitté Mossoul et sont extrêmement inquiets pour sa santé, étant donné qu'il a eu une attaque l'année dernière.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le recours à la torture est généralisé dans les centres de détention et les centres d'enquête syriens, notamment pendant les périodes de détention provisoire et de détention au secret. Au fil des ans, Amnesty International a répertorié 38 méthodes différentes de torture et autres mauvais traitements employés contre les détenus. Les « aveux » arrachés sous la contrainte sont systématiquement retenus à titre de « preuves » dans les tribunaux syriens et les plaintes pour torture déposées par les prévenus ne font pratiquement jamais l'objet d'investigations. En 2004, au moins neuf personnes seraient mortes des suites de torture ou d'autres formes de mauvais traitements en détention.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

#### aux autorités syriennes :

- exhortez les autorités à libérer Saad Noori Hussain al Jiburi immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé dans les meilleurs délais dans le cadre d'une procédure équitable ;
- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles cet homme est détenu au secret, une situation qui l'expose gravement au risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- priez les autorités de veiller à ce que Saad Noori Hussain al Jiburi ne soit pas torturé ;
- rappelez aux autorités que Saad Noori Hussain al Jiburi doit immédiatement être autorisé à consulter l'avocat de son choix, à être en contact avec sa famille et à recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

#### aux autorités danoises :

- appelez les autorités danoises à user de leur influence auprès des autorités syriennes, en leur demandant de veiller à ce que Saad Noori Hussain al Jiburi ne soit pas soumis à la torture ni à toute autre forme de mauvais traitements, et à ce qu'il soit autorisé à recevoir la visite de représentants diplomatiques danois et de ses proches, à consulter l'avocat de son choix et à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

**APPELS :**

**AUX AUTORITÉS SYRIENNES**

Président :

His Excellency Bashar al-Assad  
Presidential Palace  
al-Rashid Street  
Damascus  
République arabe syrienne

**Fax :** + 963 11 332 3410

**Formule d' appel :** *Your Excellency / Monsieur le Président,*

Ministre de la Défense :

His Excellency General Hassan Ali Turkmani  
Ministry of Defence  
Omayyad Square  
Damascus

République arabe syrienne

**Fax :** +963 11 223 7842

**Formule d' appel :** *Your Excellency / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu' allim  
Ministry of Foreign Affairs  
al-Rashid Street  
Damascus

République arabe syrienne

**Fax :** + 963 11 332 7620

**Formule d' appel :** *Your Excellency / Monsieur le Ministre,*

**AUX AUTORITÉS DANOISES**

Ministre des Affaires étrangères :

Per Stig Møller  
Ministry of Foreign Affairs  
Asiatisk Plads 2  
DK-1448 Copenhagen K  
Danemark

**Fax :** +45 33 54 0533

**Courriers électroniques :** [um@um.dk](mailto:um@um.dk)

**Formule d' appel :** *Dear Minister for Foreign Affairs, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 2 AOÛT 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*